



Paris, le 7 septembre 2009

Cher (e) Ami (e),

Cela fait quatre ans que le Gouvernement tente de légiférer autour des questions du téléchargement illégal. Trois projets de loi ont fait l'objet d'âpres débats sans qu'aucune solution viable n'ait été trouvée. La forme qu'a pris le projet de loi Hadopi 2, est venu parachever un parcours chaotique, facteur de dissension et de confusion. Dans ce contexte, le droit d'auteur a été utilisé par le Gouvernement et les grandes affaires pour tenter de diviser le monde de la création, d'opposer internautes et auteurs, et justifier des dérives inquiétantes, alors que c'est un nouveau contrat social, fait de responsabilité publique, qu'exige de nous la démocratisation des technologies de l'information.

L'une des raisons de cet échec se trouve dans l'absence de véritable travail collectif pour penser le droit d'auteur à l'heure numérique et inventer des solutions ensemble. Je l'ai dit lors de toutes mes interventions au Sénat : les systèmes législatifs proposés par les divers ministres de la Culture ne pouvaient répondre aux difficiles questions qui sont posées parce qu'ils ne sont pas le fruit d'un dialogue véritablement pluraliste associant ceux qui font la Culture, ceux qui la reçoivent, et ceux qui analysent cet aller et retour fondamental.

C'est ce dialogue que les Etats Généraux de la Culture souhaite contribuer à produire. L'enjeu est de taille et la situation grave. C'est pourquoi ils organisent, **LE 28 SEPTEMBRE 2009, TOUTE LA JOURNÉE AU SÉNAT, UNE RENCONTRE DE TRAVAIL ET D'ÉCHANGES** associant auteurs, interprètes, internautes, chercheurs, journalistes, public, industriels **avec pour objectif une construction collective de scénarios viables afin que le droit d'auteur ne sorte pas perdant du défi que lui posent Internet** et la communication moderne.

Je serais heureux que vous participiez à cette journée de travail, en tant qu'acteur et citoyen engagé sur ces questions.

Dans le cas où vous souhaitez vous joindre au séminaire merci d'envoyer au plus vite un mail à l'adresse suivante : j.ralite@senat.fr. Vous trouverez, à la suite de cette lettre, un document précisant les modalités précises d'inscription ainsi que le programme de cette journée.

Cordialement votre,

Jack Ralite

JACK RALITE

ANIMATEUR DES
ÉTATS GÉNÉRAUX
DE LA CULTURE

SENATEUR DE
SEINE-SAINT-DENIS

ANCIEN MINISTRE



Internet, droit d'auteur, responsabilité publique : quelle politique culturelle ?

Journée de réflexion des Etats Généraux de la Culture.

Programme prévisionnel

Matin

- | | |
|--------|--|
| 9h00 | Accueil des participants |
| 9h30 | Ouverture
Jack Ralite – Animateur des Etats Généraux de la Culture – Sénateur - |
| 9h 45 | Introduction / Sens et connaissance à l'ère du numérique.
Georges Balandier – Ethnologue-Directeur d'études à l'Ehess- |
| 10h 10 | Davdsi et Hadopi : histoire, contexte et contenus des projets de loi
André Lucas – Professeur de droit – Université de Nantes- |
| 10h30 | <i>Lecture de texte par Dominique Blanc et Didier Besace</i> |
| 10h40 | <i>Echanges avec la salle</i> |
| 11h30 | Economie des industries culturelles à l'heure d'internet
Laurent Gille – Economiste-Ecole Nationale Supérieure des Télécoms. |
| 11h45 | Environnement international et enjeux culturels du droit d'auteur
Serge Regourd – Professeur de Droit – Univ. Toulouse I- |
| 12h00 | Numérique : fractures et continuités économique, sociale et de politiques culturelles
Philippe Chantepie - Chef du DEPS (Ministère de la culture) professeur associé d'économie des industries culturelles numériques - Universités Paris 8 et Paris 2 |
| 12h15 | « A-bas l'utile ! »
Bernard Noël – écrivain- |
| 12h30 | <i>Echanges avec la salle</i> |
| 13h00 | Pause déjeuner |



Après-midi

14h30 **Pour un eco-système des industries culturelles durables**

Alain Le Diberder, Président de Buzz-2-buzz.

14h 45 **Table ronde 1 – « Internet et bien public : droit d’auteur et droit d’accès»**

Introduction et modération par Pierre Musso – Professeur de sciences de l’information - Université de Rennes

- Philippe Aigrain – Essayiste – Porte parole de la Quadrature du net -
- Jacques-François Marchandise – Fondation Internet Nouvelle Génération -
- Laurent Duvillier – Directeur général de la Scam –
- Jean Claude Petit – Compositeur, Vice-président de la Sacem –
- Marc Slyper – Musicien - CGT spectacle -

16h00 *Echanges avec la salle*

16h 50 **Table ronde 2– « Le droit d’auteur face à internet : réglementation prospective »**

Introduction et modération par Michel Vivant – Professeur de droit- Université Paris III

- Pascal Rogard – Directeur général de la SACD-
- Bruno Boutleux – Directeur général de l’Adami –
- Marc Mossé – Directeur des affaires publiques et juridiques - Microsoft
- François de Bernard – Philosophe – Université Paris VIII, directeur du Groupe d’étude et de recherche sur les mondialisations (GERM)-

18h00 *Echanges avec la salle*

18h50 Synthèse des échanges et éléments de propositions

19h15 Clôture par Jack Ralite



Informations Pratiques

S'inscrire

Envoyer un mail à l'adresse suivante :

j.ralite@senat.fr

Précisez vos nom, prénom, institution d'appartenance ainsi que les coordonnées auxquelles vous êtes joignable.

Le nombre de place étant limité, l'inscription nominative est impérative.

Une participation forfaitaire de 20 euros, payable à l'avance, est demandée aux participants. Pour le paiement de cette dernière, vous devrez **une fois votre inscription confirmée par nos soins**, envoyer un chèque à l'adresse suivante :

Jack Ralite, Sénateur, Casier de la poste, 15, rue de Vaugirard, 75291 PARIS Cedex 06

Venir au Sénat

Munissez-vous de votre carte d'identité

Adresse du Sénat: 15 ter, rue de Vaugirard, 75006 Paris

Standard : +33 (0)1 42 34 20 00

Il est accessible depuis :

- les stations de métro : Odéon, Mabillon, Saint-Michel, Cluny
- le RER : stations Luxembourg, Cluny-la-Sorbonne, Saint-Michel
- Les lignes d'autobus les plus proches donnant accès au Palais du Luxembourg sont les suivantes : 58, 84, 89 (Autres lignes possibles : 38, 63, 70, 82, 86, 87, 96)
- Il y a également 3 Parkings à proximité : place Saint-Sulpice, rue de l'École de médecine, rue Soufflot

La journée se tiendra en salle Monnerville